

**Assemblée générale annuelle**  
Le 22 septembre 2025, 19 h à Saint-Arsène

Ordre du jour

Accueil et prises des présences (avant l'assemblée)

1. Mot de bienvenue de la direction
2. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement 2024-2025
3. Nomination d'un président d'assemblée
4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président(e) de l'AGA
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 septembre 2024 par la présidente
7. Présentation du projet éducatif
8. Mot de la direction
9. Présentation de la vidéo du CSS qui présente le comité de parents
10. Rôles et fonctions du conseil d'établissement
11. Rôles et fonctions du comité de parents
12. Rôles et fonctions de l'OPP
13. Élection des \*membres du CÉ 2025-2026
14. Élection du représentant au comité de parents parmi les membres du CÉ
15. Élection d'un substitut au comité de parents
16. Date de la 1<sup>re</sup> rencontre du CÉ : le lundi 22 septembre 2025, à la suite de l'AG
17. Tirage du remboursement des cahiers d'activités pour un enfant dont le parent est présent à l'AGA
18. Levée de l'assemblée.

Caroline Lévesque, directrice

\*Représentants des parents au conseil d'établissement

| Représentants (es) 2024-2025 | Mandat                             |
|------------------------------|------------------------------------|
| René-Pierre Ouellet          | 2 <sup>e</sup> année de son mandat |
| Sébastien Dumont             | 2 <sup>e</sup> année de son mandat |
| Vanessa Larouche             | 2 <sup>e</sup> année de son mandat |
| Jessica Poirier              | Élection                           |
| Méghan Vézier                | Élection                           |

\*L'exigence requise pour être représentant (e) est d'avoir un enfant qui fréquente l'une de nos écoles.

Représentants sur le comité de parents du centre de services scolaire

| Représentants (es)<br>2024-2025 | Durée du mandat |          |
|---------------------------------|-----------------|----------|
| Mme Jessica Poirier             | 1 an            | Élection |
| M. Sébastien Dumont             | 1 an            | Élection |

\*L'exigence requise pour être représentant (e) est d'être membre du CÉ.